Cac
folio
FRC
9125

ABRÉGÉ
D'UN MÉMOIRE,

Sur les moyens de pourvoir au déficit des Finances de 1790, et de faire reprendre à la Caisse d'Escompte ses payemens.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ABRÉGÉ
D'UN MÉMOIRE,

Sur les moyens de pourvoir au déficit des Finances de 1790, et de faire reprendre à la Caisse d'Escompte ses payemens.

Déficit de 1790.

M. Necker, dans son mémoire du 6 mars dernier, trouvoit un déficit de . . . 294,000,000

Il déduisoit, pour réductions sur les dépenses, un dixieme sur les biens du clergé, et un douxieme sur les impositions dont la rentrée sera accélérée par les receveurs-généraux, ensemble	54,000,000	122,000,000
Il trouvoit en caisse 10 millions; à recevoir de la caisse d'escompte 28 millions, et de la contribution patriotique 30 millions; ensemble	68,000,000	

Reste selon M. Necker, à l'époque du 24 février 172,000,000

Le nouveau décret sur la contribution patriotique, doit procurer en 1790, 50 millions de plus ; passé pour . . . 30,000,000

Les dons patriotiques destinés à payer les rentes au-dessous de 50 liv. 4,000,000

L'emprunt national de 80 millions, 16 et demi ; réduit à cause des sacrifices à faire pour le placer à . . . . . 15,000,000 } 49,000,000

Solde de ce déficit.

Restent 123 millions, qu'il suffit de trouver pour balancer les besoins de 1790, ci . . 123,000,000

Il reste à la nation 230 millions d'assignats, dont elle n'a pas disposé ; on en employera de quoi balancer ces 123 millions.

En payant les 124 millions d'anticipations, les trois quarts en billets de caisse ou argent, et le quart restant en assignats, ci 31,000,000

Moyens de le balancer.

On renverra de 3 à 4 mois le payement des arrérages que paie le trésor-royal, afin de donner le tems aux impôts de rentrer.

Sur 190 millions environ de rentes sur l'hôtel-de-ville, on suppose qu'il y ait 70 millions qui appartiennent à des rentiers, hors d'état de supporter ni réduction, ni prolongation, et qu'il faudroit nourrir d'aumônes, s'ils ne touchoient pas leurs rentes.

Il en restera 120 millions appartenans à des

De l'autre part 21,000,000
gens aisés, à qui l'on donnera en paiement, à commencer du premier juillet prochain, un tiers en billets de caisse, ou argent, et les deux tiers en assignats aux époques déterminées au grand mémoire, ci 80,000,000

Balance de ce déficit.

Ce qui balance le déficit de 1790, à deux millions près 101,000,000

Et il restera cent millions d'assignats à disposer pour les besoins imprévus de 1790, et même de 1791, avec lesquels on payera les effets suspendus, si tout rentre dans l'ordre, et si les impôts sont perçus exactement, en 1791.

Nouveau prêt de la caisse d'escompte.

La caisse d'escompte prêtera encore au trésor public trente millions, afin de le remettre dans l'abondance, et de lui donner les moyens de rembourser exactement les anticipations, et la portion des rentes à payer en billets de la caisse ou especes.

Il ne faut pas la rembourser de cette derniere avance, en assignats, mais l'assemblée nationale décrétera, en nommant des commissaires pour faire exécuter promptement son décret ; « que les municipalités mettront » en vente avant le quinze mai prochain, une quan- » tité de domaines royaux et ecclésiastiques, suffisante » pour produire trente à quarante millions ».

Ils seront mis à l'enchere à la fin de juillet prochain, et délivrés au plus offrant, après trois publications de quinzaine en quinzaine, ensorte qu'il y en aura

10,000,000 de vendus et réalisés au premier septembre prochain.
10,000,000 au premier octobre.
10,000,000 au premier novembre.

30,000,000.

Le produit de ces 30 millions sera versé à la caisse d'escompte, en payement de sa nouvelle avance.

Le public ne prendra pas confiance dans les assignats, s'il n'a pas *par le fait* la preuve demonstrative qu'iis seront payés, avec le produit des biens du domaine et du clergé.

Nécessité de vendre des domaines sans délai.

Si l'on est obligé de donner à bas prix les domaines qu'on conviendra de mettre en vente, cela excitera la cupidité, et amenera pour les autres ventes, une foule d'acheteurs, dont la concurrence poussera ces biens à leur juste valeur.

Ainsi cette avance de la caisse d'escompte ne contrarie point les arrangemens pris en décembre dernier.

L'on accordera à cette compagnie, un nouveau délai, mais irrévocable jusqu'au premier octobre prochain, pour payer ses billets en écus.

Capitaux de la caisse d'escompte.

Ses capitaux consistent en annuités de 20 ans, 70,000,000.
En fonds disponibles qu'elle employe à l'escompte et à retirer ses billets, ... 70,000,000.
Total de ses capitaux . . . . . 140,000,000.

Cette compagnie a avancé 170 millions à la nation, qui les lui a remboursés en assignats; et la caisse pour faire cette avance avoit mis en émission dans le public de ses billets pour . . . . . 170,000,000.

Elle en peut retirer avec ses fonds disponibles 70,000,000.

Reste à retirer. . . . . 100,000,000.

Ainsi il est démontré comme 2 et 2 font 4, que si elle retire 100 millions de ses billets, il n'en restera pas un seul dans le public; et que l'on sera forcé de faire sortir des caisses les écus, pour faire tous les payemens.

Difficulté à résoudre.

La difficulté à résoudre est donc de se procurer les moyens de retirer ces 100 millions.

Ce seront encore les Actionnaires de cette Compagnie qui devront en procurer la plus grande partie: ils ont le plus grand intérêt à lui faire reprendre ses payemens: ils en ont pris l'engagement le 29 décembre dernier; et ils sont dans l'alternative, s'ils ne le remplissoient pas, de voir détruire leur établissement, ou si la caisse d'escompte reprend ses payemens, de la voir regagner le crédit public, et toute sa splendeur.

Les Actionnaires de la caisse d'escompte sont la plupart riches, et ont de grandes ressources, et dans leurs moyens, et dans leur crédit: il faut qu'ils fassent de grands efforts et des sacrifices; mais la nation doit les en dédommager et accorder à leur compagnie, les faveurs qu'elle mérite.

75 millions à fournir par les Actionnaires.

Les Actionnaires prendront 2000 liv. d'assignats par chaque action entiere ; et 1000 liv. par chaque demi-action, ils payeront en billets de caisse la moitié à la fin de juin prochain, et l'autre à la fin d'aout ; ils ont 37,500 actions, c'est à compte de 100 millions 75 millions.

Les assignats qu'on leur donnera en payement, seront pris dans les échéances de janvier 1791, jusqu'à celle de septembre suivant, environ 8 miliions par mois ; le sort en fixera la distribution, et la caisse d'escompte les laissera jouir de l'intérêt qui y est attaché, à commencer du premier janvier 1790, et elle leur bonifiera encore 6 pour 100 en billets de loterie, soit 60 l. par assignat de 1000 l.

Cette bonification produira une somme de 4,500,000 liv. qui sera divisée en lots, dont le tirage aura lieu en décembre prochain, ils seront payés en janvier suivant ; l'échéance commune des assignats sera au 15 mai 1791, et celle des payemens des assignats au 31 juillet 1790 : ainsi les actionnaires ne seront en débours que pendant neuf mois et demi.

Calcul du bénéfice sur les assignats.

Un assignat de 1000 livres, donné en paiement aux actionnaires, jouira de l'intérêt pour 1790, à raison de cinq pour cent, l'an	50 liv.	»
L'intérêt jusqu'au 15 mai 1791, quatre mois et demi, monte à.	18	15
Le billet de loterie de 60 liv.	60	
TOTAL.	128 l.	15 s.

Ce qui fait douze et sept huitiemes pour cent d'intérêt, pour neuf mois et demi de débours ; soit dix-sept vingtiemes pour cent par mois.

Avec un si fort intérêt, des assignats garantis par la nation, hipotéqués sur le produit de la contribution patriotique, et de la vente des domaines royaux et ecclésiastiques, stipulés à l'ordre de la caisse d'escompte, qui en garantira le paiement ; et enfin s'il est nécessaire, endossés et garantis par chacun des actionnaires individuellement, ne se placeront-ils pas facilement ? Il est impossible d'en douter, ou bien, aucun autre fonds public ne pourra se négocier.

Moyens de procurer encore 25 millions.

On croit même qu'il suffiroit que les actionnaires fournissent, la moitié de cette somme, et que les autres moyens qu'on va indiquer, pour se procurer les 25 millions qui manquent suffiroient pour faire rentrer à la caisse d'escompte, à peu-près les 100 millions de ses billets.

PREMIER MOYEN.

1°. La caisse d'escompte fera tirer de Paris et des Provinces sur l'étranger à plusieurs usances ; elle fera tirer aussi sur elle de l'étranger et des provinces à trois mois, et s'en fera remettre la contre valeur en papier court sur Paris ; les administrateurs pourront certifier qu'ils se procureroient par ce moyen 30 à 40 millions, comptés pour 30,000,000

Cette somme ne luicoûteroit rien, parce que les changes seront bas, et qu'ils remonteront dèsque le papier monnoie aura disparu.

De l'autre part. 300,000,000

SECOND MOYEN.

2°. On a déja placé quelques assignats dans les districts, et dans les provinces ; et si leurs députés et ceux du commerce y excitent un peu plus de patriotisme, et présentent l'intérêt bien raisonné des villes de commerce, qui est de soulager la capitale ; on doit espérer d'y placer une vingtaine de millions d'assignats ; on calcule seulement sur . . 15,000,000

TROISIEME MOYEN.

3°. On a remis au premier Ministre des Finances, et aux administrateurs de la caisse d'escompte, un plan de circulation dans les provinces de billets de cette compagnie appuyés d'assignats, et favorisés d'une distribution journaliere d'écus ; l'on y feroit circuler au moins 30,000,000 de billets de caisse, l'on feroit tomber au pair le papier sur Paris ; passé pour 20,000,000

QUATRIEME MOYEN.

4°. Dès que l'étranger et les capitalistes du royaume, verront l'équilibre rétabli dans les Finances, et qu'il est certain que la caisse d'escompte reprendra ses paiemens en écus, le crédit et la confiance reviendront peu-à-peu ; et on peut espérer de réussir à y emprunter 20 à 25 millions ; passé seulement pour 12,000,000

CINQUIEME

Ci-contre. 77,000,000

CINQUIEME MOYEN.

La banque d'Angleterre a traité avec des banquiers qui s'engagent à lui fournir, à sa premiere réquisition, une somme déterminée de numéraire réel; ces banquiers n'en fournissent habituellement que la dixieme partie, sur laquelle on leur paie un gros intérêt en faveur de l'obligation, où ils se sont mis de fournir le reste; mais comme la banque n'est presque jamais dans le cas de le leur demander, ces banquiers gagnent très-gros sur leurs avances habituelles; la caisse d'escompte pourroit lier un pareil marché et se procurer au moins. . . 8,000,000

TOTAL. 85,000,000

SIXIEME MOYEN.

6°. En exigeant de si grosses avances des actionnaires de la caisse d'escompte et de si grands sacrifices de cette compagnie, l'assemblée nationale ne peut se dispenser de lui donner des témoignages de confiance, et de lui accorder des faveurs : elles avoient déja été indiquées en novembre dernier, par le premier ministre des finances; cette auguste assemblée pourroit décreter; « que la » caisse d'escompte deviendroit la caisse » particuliere, et au comptant de toutes les » caisses publiques, à commencer du pre-

» mier septembre prochain, ce qui feroit » rentrer à la caisse d'escompte 20 à » 30,000,000; passé pour . . . . . 20,000,000 l.

» Que les dépositaires des dépots judi- » ciaires et des séquestres, les verseront à » cette caisse, aux conditions indiquées » dans le grand mémoire; ces dépôts doi- » vent former un objet de plus de 40 » à 50,000,000, on ne le compte que » pour. 20,000,000

La caisse d'escompte jouit en avances permanentes, que lui laissent les banquiers qui y tiennent leur caisse, de 8 à 10,000,000 qui y restent perpétuellement. 8,000,000

Enfin les besoins journaliers des paiemens exigeront toujours la circulation d'un grand nombre de billets de caisse, et les actionnaires de la caisse d'escompte, les amis de cet établissement, et tous ceux qui en ont besoin, entretiendront cette circulation pour environ 50,000,000 évalués à . . . 42,000,000

TOTAL	90,000,000 l.
Qui avec les précédens	85,000,000
Font	175,000,000 l.

Avec 175,000,000 de ressources pour fournir à 25,000,000, peut-on douter un instant que la caisse d'escompte, ne reprenne ses paiemens? non, sans doute; non seulement elle les reprendra, mais il lui restera encore de grands moyens pour servir et pour aider le commerce et la banque; tandis que, pendant le dernier sémestre de 1789, elle n'avoit, dans son porte-feuille, qu'environ 45,000,000 de papier de commerce et de banque.